



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Approbation du budget rectifié 2025 et du budget 2026
2. Titres de recette 2025
3. a. – f. Prises d'acte de délibérations du conseil d'administration de l'Office social de Beaufort relatives à la démission du receveur et à la nomination de son successeur
4. Approbation du Plan d'Action Local (PAL) 2026 du CIGR Möllerdall
5. Approbation d'un avant-projet détaillé relatif à la mise en conformité de deux arrêts de bus « Aispist » ainsi que d'un passage pour piétons sur la Grand-Rue à Beaufort - 4/624211000/25008 -4/624/221313/25008

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

6. Adoption du Projet d'Aménagement Particulier "nouveau quartier" (PAP NQ) - in der Hausselt à Dillingen
7. Approbation d'une modification du Plan d'Aménagement Général (PAG) concernant plusieurs sites dans la commune de Beaufort [Dossier 05]
8. Adoption d'une modification du Plan d'Aménagement Particulier « quartier existant » (PAP QE) concernant plusieurs sites dans la commune de Beaufort [Dossier 05]

Commissions, syndicats et délégations

9. Acceptation de la démission de Monsieur Detlef Keller en tant que membre de la Commission du vivre-ensemble interculturel suite à son départ de la commune

Associations

10. Approbation des subsides annuels ordinaires aux associations locales
11. a. – c. Approbation de divers subsides extraordinaires
12. Approbation des subsides et dons aux associations non-locales

À huis clos :

Gestion du personnel

13. Réduction de la période de service provisoire d'un fonctionnaire, Groupe de traitement B1, sous-groupe administratif au bureau de la population.
14. Nomination définitive d'un fonctionnaire (fin du service provisoire), Groupe de traitement B1, sous-groupe administratif au bureau de la population

Beaufort, le 9 décembre 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

